

Candidature DLAL & LEADER

(Développement Local
par les Acteurs Locaux)



ANALYSE AFOM

ATOUTS

- Espace naturel préservé
- Patrimoine authentique
- Espace disponible
- Calme, tranquillité, sérénité, sécurité
- Prix de l'immobilier attractif
- Solde migratoire positif
- Taux de jeunes qui tend à augmenter
- Main d'œuvre sérieuse
- Maillage homogène de services pour la population et les entreprises
- Entreprises du BTP très présentes et maillage homogène
- Agriculture qualitative
- Dynamisme associatif (commerce, marché, Culture)
- Politique de l'insertion par le travail
- RCEA et D 941
- Fibre

FAIBLESSES

- Absence de pôle structurant
- Attractivité récente et fragile
- Vacances immobilière importante, construction en baisse, taille des logements inadaptée
- Vieillesse de la population
- Isolement social des personnes âgées
- Mobilité chez les populations fragilisées (personnes âgées, €, PMR...)
- Difficultés de mobilisation des jeunes / image négative du territoire → Rien à faire
- Paupérisation
- Solde naturel négatif
- Main d'œuvre peu qualifiée
- Manque de culture d'entreprise (petites tailles : moins créatrices de valeurs et d'emplois, isolement, manque de compétitivité, débouchés)
- Frilosité face à la prise de risque
- Faible concentration de l'emploi
- Mise en valeur du patrimoine et des lieux touristiques peu développée
- Hébergements touristiques vétustes
- Accueil hôtelier
- Agriculture peu diversifiée
- Forêts majoritairement privées
- Fragilité de la ressource en eau

OPPORTUNITÉS

- Tél mobile
- Thermalisme
- Fort gisement d'économies d'énergie et de production ENR à maîtriser et organiser
- Projets « individuels » de transition énergétique
- Nouveaux arrivants jeunes avec une vision positive et des projets
- Création de TPE et PME
- Tourisme - Gîtes - Chambres d'hôtes - chemins de randonnées pédestres et VTT

MENACES

- Non renouvellement du tissu artisanal, commercial, agricole, médical et para médical
- Succession des entreprises dirigées > 50 ans
- Dépendance du système social €
- Sur représentation des revenus résidentiels extérieurs au territoire
- Montée des individualismes
- Recours à l'automobile indispensable

STRATÉGIE RETENUE

Afin de donner toute sa place à l'innovation et à l'expérimentation dans les actions conduites par le Syndicat Est Creuse Développement et ses acteurs, ceux-ci souhaitent positionner l'intervention du DLAL (Développement Local par les Acteurs Locaux) 2021-2027 sur une priorité ciblée :

« Faire de l'Est Creuse,
une bulle naturelle touristique ».

Le diagnostic mené révèle les potentialités du territoire tout en faisant preuve de lucidité quant à la réalité, tant au niveau de l'offre, que de l'organisation et de la fréquentation touristique.

Ainsi, ce point sur l'existant nous révèle une culture touristique limitée, mais des sites à réel enjeux touristiques, des porteurs de projets de plus en plus nombreux et une clientèle de résidents secondaires majoritaires.

Nous reviennent également souvent les arguments touristiques phares de notre territoire notamment la nature, le rapport intime à l'extérieur, aux éléments naturels, les paysages bocagers, la rupture avec le quotidien et le retour aux sources, le patrimoine, les bons produits, les savoir-faire artisanaux...

Autant d'atouts qui justifient que le territoire prenne son destin touristique en main et commence par mieux se structurer en interne pour mieux se vendre à l'extérieur.

Tous les éléments du diagnostic prouvent que notre territoire tend vers les principes du tourisme durable :

Exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement ; respecter l'authenticité socioculturelle des habitants, conserver leurs atouts culturels bâtis et vivants et leurs valeurs traditionnelles ; assurer une activité économique viable sur le long terme.

De la même manière, les thématiques touristiques dominantes sont actées et doivent être partagées par l'ensemble des acteurs de la filière pour faire de notre territoire, un territoire d'attractivité et d'accueil !

Le tourisme ne peut plus être pensé et traité de manière isolée. C'est pourquoi, nous aborderons à travers notre plan d'actions : le patrimoine, les sites naturels, les commerces et l'artisanat de proximité, les services à la population, l'image de notre territoire, la montée en gamme...

Afin de donner envie aux vacanciers de venir s'installer et changer de vie chez Nous.

INNOVATION / DLAL

Afin d'accueillir de nouvelles populations, il nous semble qu'un des caractères pilotes de notre démarche consiste à ne pas voir le tourisme au premier degré, mais de l'aborder au sens large. Outre la professionnalisation de l'offre d'hébergement, nous allons considérer l'Habitant comme un touriste de son propre territoire, en lui offrant un ensemble de services, en mettant en lumière son côté naturel, sa façon de vivre, son histoire. Une fois qu'il se sera approprié son territoire, il deviendra acteur de l'accueil touristique et puis des nouvelles populations.

Le caractère innovant et pilote se retrouve également dans le montage de notre stratégie et dans sa mise en œuvre tout au long du programme. En effet, nous combinons entre elles les ressources humaines, naturelles et financière du territoire conduisant à une meilleure exploitation de son potentiel endogène. Nous combinons également les secteurs de l'économie traditionnelle séparés les uns des autres notamment dans la composition de notre CUC afin d'avoir une approche intégrée, tout en conservant une organisation et une implication de la population locale dans le CUC.

L'INNOVATION DANS LE PARTENARIAT

L'implication des partenaires privés en face de nos partenaires publics, thématique par thématique sera une affirmation forte de notre démarche de développement local par les acteurs locaux. Le fait d'impliquer de nouveaux partenaires économiques, associatifs... créera plus de dé-

bats et d'échanges au sein du CUC. Cette mobilisation permettra de faire émerger et de faire évoluer des projets vers de nouveaux objectifs plus ambitieux et qui répondront mieux aux préoccupations locales.

L'INNOVATION DANS LE PROCESSUS DE SÉLECTION DES ACTIONS

Les actions financées devront obéir obligatoirement aux objectifs de développement du territoire et s'intégrer dans le programme Néo-Terra.

L'INNOVATION DANS LES ACTIONS EN ELLES-MÊMES :

L'ensemble de la stratégie repose sur les capacités des futurs maîtres d'ouvrage des actions, à proposer des projets qui apportent une nouvelle réponse au besoin du territoire. **Le programme DLAL s'attachera à :**

- **Structurer la filière touristique et la promotion du territoire** pour mettre en avant les opérations et sites porteurs d'une belle image structurante pour le territoire ce qui impliquera des choix draconiens dans l'ensemble des opérations existants ou à venir mais également un rapprochement presque induit des acteurs du territoire
- **Structurer le territoire par le développement** et la mise en valeur de nos bourgs qui le composent en offrant de nouveaux services et outils multifonctionnels.
- **Impulser encore plus la participation des acteurs** aux processus décisionnels en leur apportant les clés de compréhension nécessaires.

PROCESSUS D'IMPLICATION DES ACTEURS

Le travail d'élaboration de notre DLAL s'est fait en partenariat avec nos acteurs privés. La mixité géographique, l'implication des femmes, les différents domaines professionnels et associatifs ont été recherchés...

La population de nos communes étant très inférieure à 25 000 habitants (<2000 habitants), l'aspect Rural / Urbain n'a pas été pris en considération dans la candidature du DLAL.

Nous sommes partis du diagnostic fait en 2019 pour la contractualisation Région et de la capitalisation de l'ensemble des diagnostics existants sur notre territoire.

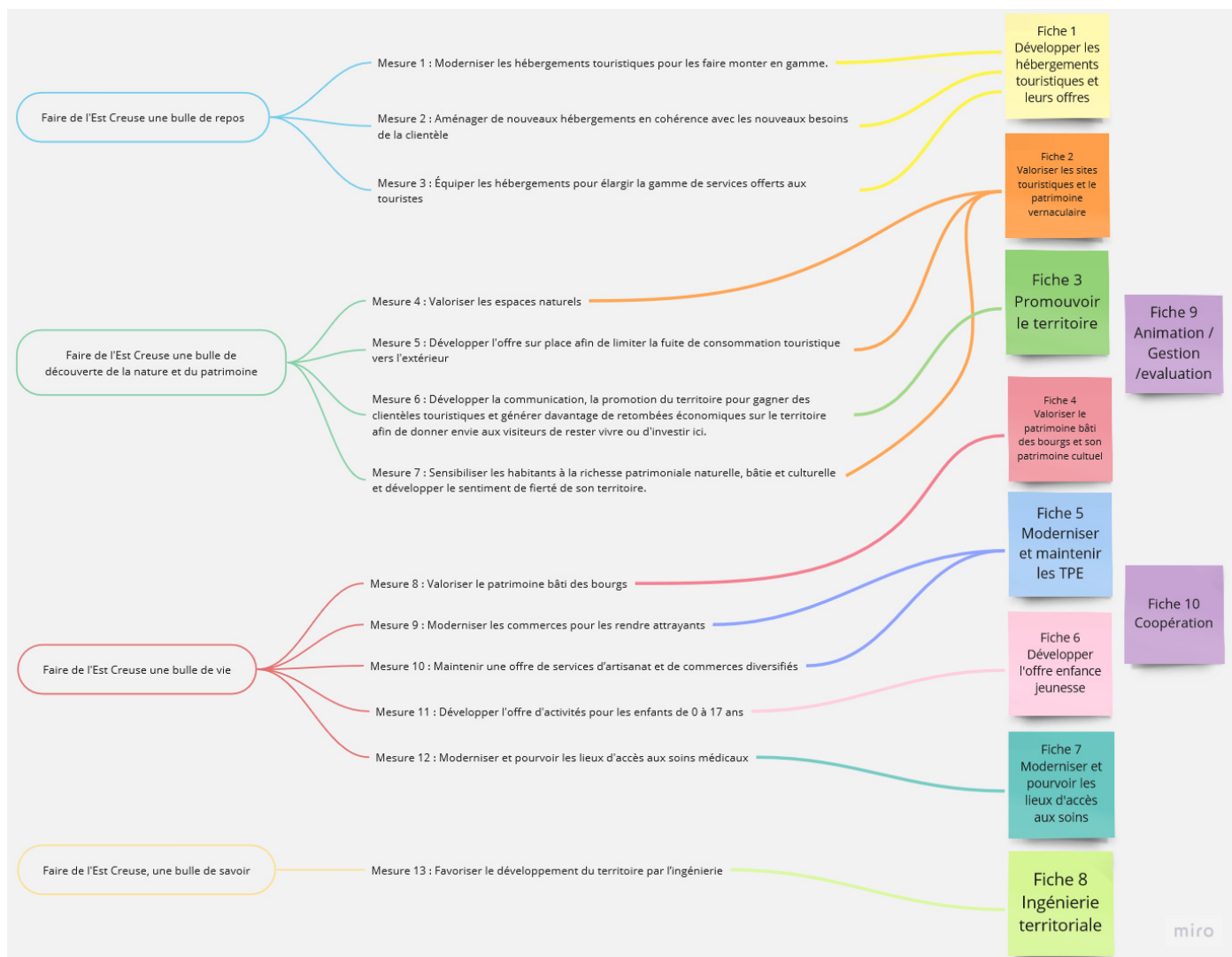
Nos partenaires EPCI, CAF, centres d'accueil enfance jeunesse, services de la Région, du département, offices du tourisme du territoire, ingénierie du Syndicat et tous les acteurs publics et de la société civile ont participé à des réunions de travail sur les thématiques « revitalisation par l'économie », « futur contrat territorial avec la région », « contrat de développement et de transitions » « partage et échange sur les priorités, les enjeux et les actions de développement du territoire », « tables rondes sur le tourisme, le patrimoine, l'économie, l'enfance et la santé », « atelier d'écriture des fiches actions ». Un cabinet d'étude est recruté pour l'ACP (réunions, enquêtes...). Les actions envisagées pour ce mandat par toutes les communes sont recensées.

L'ouverte du CUC à ses partenaires offrira aux porteurs de projet, un accès aux réseaux thématiques locaux. Le travail en concertation avec ces partenaires publics, financiers... sera ainsi facilité.

Priorités principales

Mesures

Fiches actions



MOYENS PRÉVUS POUR LA MISE EN ŒUVRE

Le GAL porté par le Syndicat Est Creuse développement assurera l'animation du programme.

Le comité de programmation sera constitué de 3 collèges :

- Le collège public composé du Département de la Creuse, de 3 élus du conseil syndical Est creuse Développement et de 16 élus désignés par les EPCI (soit 20 élus au total)
- Le collège privé (20 membres), 5 personnes/thématique : tourisme, Patrimoine, Economie, Enfance-santé. Ils viendront d'horizons socio-professionnels divers et répartis géographiquement sur le territoire
- Le collège de partenaires (sans droit de vote) constitué des partenaires financiers, techniques d'experts pour enrichir les échanges sur les projets.

Les porteurs de projets sont amenés à présenter leurs projets au CUC. Des grilles de sélection, spécifiques à chaque fiche (écrites en atelier), seront appliquées. Un Comité technique des cofinanceurs pourra se réunir, pour optimiser les plans de financement. Un Règlement intérieur de fonctionnement du CUC sera rédigé en cours d'année. L'ouverture du CUC à ses partenaires offrira aux porteurs de projet, un accès aux réseaux thématiques locaux. Le travail en concertation avec tous les partenaires publics, financiers... sera ainsi facilité.

GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊT

Pour éviter les conflits d'intérêts, le membre du GAL ou les membres du bureau de la structure qui est également porteur de projet, ne pourront pas participer au vote concernant le projet et devront quitter la salle. Ces conflits d'intérêts seront notifiés dans le PV de la réunion du CUC. La feuille d'émargement, prévoira une case pour signaler s'il est en conflit d'intérêts avec un des projets présentés en séance. Lors de la prise de fonction au sein du GAL, chaque membre sera invité à remplir un questionnaire sur ses fonctions à responsabilités électives (publics et/ou associative), ainsi que sa profession. S'il est chef d'entreprise, il devra également nous indiquer le nom de son entreprise. Une charte adaptée au CUC sera également diffusée et signée par les membres (cf Charte de l' élu local).

MOYENS PRÉVUS POUR L'ANIMATION DU PROGRAMME

Le syndicat affectera au minimum 1.14 ETP en moyenne sur l'ensemble de la programmation avec au minimum 2 personnes : 1 animatrice gestionnaire (0.94 ETP) et 1 gestionnaire (0.2 ETP). Elles assureront l'animation du programme, du CUC ; l'accompagnement des porteurs de projets dans toutes les phases administratives du dossier.

Le nombre d'ETP tant en termes d'animation que de gestion sera amené à évoluer en fonction du besoin du territoire au cours du programme.

Le Syndicat Est Creuse Développement est structuré en 3 pôles : Administratif et financier, Energie, Contractualisation.

Les chargés de mission seront associés pour accompagner l'animateur DLAL auprès des porteurs de projets. Ils apporteront leurs expertises en matière de faisabilité, pérennité et réalité des actions proposées tous comme les partenaires techniques associés. **Cette configuration permet d'impulser la dynamique Leader de manière transversale par rapport aux missions du Syndicat. Elle offre également la possibilité d'une expertise croisée sur des projets de plus en plus complexes et aux « multi-entrées ».**

MOYENS PRÉVUS POUR L'ÉVALUATION DU PROGRAMME

La réunion régulière du CUC et la concertation avec les partenaires obligera à une évaluation permanente du programme. Les indicateurs de réalisation et de résultats permettront d'évaluer le degré d'atteinte des objectifs et de réaffecter les moyens par décision du CUC. Outre cette régulation, ils permettront, dès lors que des indicateurs

clefs seront définis, d'alimenter un tableau de bord du programme. Le bilan annuel fera l'objet d'une communication. Une évaluation à mi-parcours permettra notamment de mesurer l'impact du programme DLAL sur la dynamique du territoire et de ses acteurs et d'analyser la cohérence des actions enclenchées avec les autres politiques en place. En fonction de ce constat et des évolutions observées, des adaptations pourront être décidées.

CAPITALISATION ET DIFFUSION

Au niveau local, l'articulation GAL, Conseil Syndical permet d'assurer une diffusion de l'information vers tous les acteurs du territoire. La représentativité des délégués des EPCI au sein de ces instances assure un relais au niveau des élus locaux. Des articles (presse, bulletins municipaux, site Internet...) permettront d'assurer l'information auprès de la population locale. Les opérations exemplaires seront capitalisées et diffusées. Au niveau national, le GAL et les techniciens continueront de participer aux réseaux existants et mettront tous les moyens en œuvre afin de répondre aux sollicitations des réseaux en matière de capitalisation et aux participations à des séminaires...

STRATÉGIE DU TERRITOIRE	Répartition en subsidiarité de l'enveloppe financière par objectif prioritaire et fiche-action :		% de la maquette par objectif prioritaire et fiche- action
	FEDER OSS	LEADER	
Objectif prioritaire 1 : Faire de l'Est Creuse une bulle de repos grâce à l'adaptation de l'hébergement touristique, aux nouveaux besoins de la clientèle.	180 000,00 €	- €	9,5 %
Fiche-action 1 : Développer les hébergements touristiques et leurs offres	180 000,00 €	- €	9,5 %
Objectif prioritaire 2 : Faire de l'Est Creuse une bulle de découverte de la nature et du patrimoine, grâce à la définition d'une politique touristique innovante valorisant les atouts du territoire.	275 591,00 €	40 000,00 €	16,6 %
Fiche-action 2 : Valoriser les sites touristique et le patrimoine vernaculaire	275 591,00 €		14,5 %
Fiche-action 3 : Promouvoir le territoire		40 000,00 €	2,1 %
Objectif prioritaire 3 : Faire de l'Est Creuse une bulle de vie par l'amélioration de la notoriété et de l'attractivité du territoire	75 000,00 €	365 585,00 €	23,2 %
Fiche-action 4 : Valoriser le patrimoine bâti des bourgs et son patrimoine culturel		200 000,00 €	10,5 %
Fiche-action 5 : Moderniser et maintenir les TPE		95 585,00 €	5,0 %
Fiche-action 6 : Développer l'offre enfance jeunesse		70 000,00 €	3,7 %
Fiche-action 7 : Moderniser et pourvoir les lieux d'accès aux soins	75 000,00 €		4,0 %
Objectif prioritaire 4 : Faire de l'Est Creuse, une bulle de savoir grâce à son ingénierie territoriale, levier essentiel de développement des bourgs et de la ruralité, garante de la cohésion équitable du développement du territoire.	550 000,00 €	- €	29,0 %
Fiche-action 8 : Favoriser le développement du territoire par l'ingénierie	550 000,00 €	- €	29,0 %
Fiche-action 9 : Animation / Gestion / Evaluation		360 000,00 €	19,0 %
Fiche-action 10 : Coopération		50 000,00 €	2,6 %
TOTAL Enveloppe	1 080 591,00 €	815 585,00 €	